



Règles d'utilisation Terrain de tennis

A) Réservation

- Réserver son terrain (maximum 24 heures à l'avance) en téléphonant ou en se présentant au Dépanneur Harnois d'Entrelacs, situé au 2400, chemin d'Entrelacs. Les réservations peuvent être faites aux heures d'ouverture du commerce.
- Réserver, pour une période d'une (1) heure à la fois, un match simple ou double et donner le nom des joueurs qui vous accompagnent.
 - * Par courtoisie pour les autres joueurs, vous ne pouvez réserver plus d'une (1) heure à la fois.
- Se présenter pour la période de jeu au moins dix (10) minutes avant le début de celle-ci.
Les retardataires (plus de dix (10) minutes) après l'heure où le terrain leur est réservé, perdront leur réservation et le terrain pourra être attribué à d'autres joueurs.
- Le Dépanneur Harnois d'Entrelacs vous remettra la clef du terrain de tennis en échange de votre carte de membre. Pour les non membres, une carte d'identité avec photo est demandée pour la clef. Votre carte vous est remise après votre heure de jeu, lors du retour de la clef.
- Si vous désirez prolonger votre période de jeu, vous devrez suivre la même démarche.

B) Tenue vestimentaire

- Le port d'espadrilles avec semelle lisse et sans talon est obligatoire.
- Il est strictement défendu de jouer torse nu.

C) Le joueur

- Les joueurs doivent respecter le personnel et faire attention au matériel sur le terrain et aux alentours.
- Personne autre que les participants en jeu qui se sont inscrits ne sera toléré à l'intérieur du court.

D) Règles

- Les bouteilles en verre et les canettes ne peuvent être apportées à l'intérieur du court.
- Aucun animal ne sera toléré à l'intérieur du court.